

# CONSEIL MUNICIPAL 2016-02

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 24 Mars 2016

L'an deux mille seize, le 24 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de Clermont-Savès, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil.

<b>Étaient présents :</b> M Arnaud AUGIER Mme Magalie BENSIMON M Alain BESCOP M Philippe CAPDEVILLE Mme Nadine DAX M Michel ESPINASSE M Gaëtan LONGO M Patrick MEGRIER	<b>Excusé-e-s donnant procuration</b>  <b>Absent-e-s :</b> M. BORT Raymond Mme MARSOT Nathalie
<b>Secrétaire de séance :</b> Magalie BENSIMON	

Le dernier Compte-rendu du Conseil Municipal en date du 11 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **02-1 : Tarif et durée d'occupation des concessions au cimetière. (Annule et remplace la délibération 201603) :** (Délibération 201604)

Le Maire informe le Conseil Municipal que la période maximum d'utilisation du dépositaire est de 6 mois. Dans la délibération n° 201603, elle avait été fixée à 1 an. Il est nécessaire d'annuler cette délibération et de la remplacer afin de fixer la période maximum d'utilisation du dépositaire à 6 mois, les autres décisions inchangées.

### **02-2 : Contribution supplémentaire au budget du SDIS. (Retrait de la délibération 201602) :** (Délibération 201605)

Le Maire rappelle au le Conseil Municipal la délibération n° 201602 portant refus sur la contribution supplémentaire au SDIS. Les services de la Préfecture demandent que soit retirée cette délibération.

### **02-3 : Poursuite de l'étude du PLU** (Délibération 201606)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour que la Communauté de Communes achève la procédure de PLU en cours.

### **02-4 : Vote du Compte Gestion 2015** (Délibération 201607)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,  
Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par Madame ALABRO, Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **02-5 : Vote du Compte Administratif** (Délibération 201608)

Monsieur LONGO demande à Monsieur MEGRIER, Adjoint au Maire, de commenter les comptes de l'exercice 2015.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

**APPROUVE** le compte administratif 2015, lequel peut se résumer de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2015 (Fonctionnement) : ..... 12 487.17 €
- Résultats antérieurs reportés : ..... 71 147.70 €
- Résultat à affecter (Fonctionnement) : ..... 83 634.87 €
- Solde d'exécution d'investissement (hors reports) : ..... 33 075.88 €
- Solde des reports d'investissement dépenses/recettes : ..... - 53 199.75 €
- Solde d'exécution d'investissement (reports inclus) : ..... -20 123.87 €

## **02-6 Vote des Taxes** (Délibération 201609)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une diminution de 5% du taux de la TH et de la TFNB :

- Taxe d'Habitation : 17.10 %
- Taxe Foncière (bâti) : 33.65 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 107.05 %

## **02-7 : Désignation Suppléant à la CCGT et délégué au SICTOM Est** (Délibération 201610)

Démission du mandat d'adjoint de Arnaud AUGIER : Patrick MEGRIER est nommé suppléant à la CCGT

Démission de Michelle BARRAULT de son mandat de conseillère municipale : Arnaud AUGIER est désigné délégué au Sictom Est

## **02-8 : Location Gîte pour la durée des travaux de réfection des appartements communaux** (Délibération 201611)

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité au prix de la location de 500 € par semaine.

## **02-9 : Signature de l'avenant de la convention ACTES, autorisation de signature à Monsieur le Maire** (Délibération 201612)

Le Conseil Municipal approuve la signature de l'avenant de la convention ACTES et délibère favorablement à l'autorisation de signature à Monsieur le Maire.

## **02-10 : Tableau des emplois communaux** (Délibération 201613)

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour une augmentation du temps de travail de deux heures de l'agent d'entretien passant ainsi de 16.50 heures par semaine à 18.50 heures par semaine.

## **02-11 : Suppression du CCAS** (Délibération 201614)

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Le Conseil municipal décide de supprimer le CCAS.

## **02-12 : Aide exceptionnelle du Conseil Municipal pour une famille** (Délibération 201615)

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour l'attribution de 500 € afin de pallier aux premiers besoins financiers d'un foyer Clermontois.

## **02-13: Désignation d'un délégué au Sictom Est : diverses commissions**

Michel ESPINASSE est chargé de la Commission Communication et Accueil

## **02-14 : Compte-rendu de réunion diverses**

## **02-15 : Questions diverses**

- Suite à la proposition de différents devis de défibrillateur, le Maire propose un devis pour la location de cet équipement. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis d'une location d'un montant de 51 € par mois et l'achat du coffret à 290 €. Cet équipement sera installé sous le porche de la Mairie.

Prochaine réunion le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 30

Fin de séance à : 22 h 50

Gaëtan LONGO  
Maire